

## Le Centre d'information et d'orientation de Béziers vous informe :

### En tant que parents :

*Mon enfant sait ce qu'il veut faire plus tard mais pourra-t-il y arriver ? Où doit-il aller ?*

*Il a trop d'idées sur ce qu'il veut faire et il n'arrive pas à choisir.*

*Il n'est pas motivé par l'école...il a des difficultés scolaires...il décroche...il n'arrive pas à s'adapter...*

*J'ai le sentiment que mon enfant ne va pas bien, j'ai besoin d'une écoute...*

### En tant qu'élève :

*J'ai besoin d'un conseil sur mon orientation.*

*Je ne sais pas quoi faire l'année prochaine.*

*J'en ai marre de l'école... ai-je des solutions ?*

*Je ne me sens pas bien, j'ai besoin d'en parler à quelqu'un...*

**Les psychologues de l'éducation nationale « Conseil en orientation scolaire et professionnelle » (Psy EN) vous accompagnent pour trouver des réponses.** Ils garantissent, par leur formation et leur statut, un conseil neutre et objectif ainsi que la confidentialité des échanges.

Ils sont particulièrement attentifs et à l'écoute de toute situation que vous jugerez nécessaire de leur signaler.

**Les psychologues de l'éducation nationale assurent leurs missions\* habituelles au sein des établissements scolaires ou au CIO en cas d'impossibilité à se déplacer \*\* :**

- contribuer à créer les conditions d'un équilibre psychologique pour favoriser la réussite et l'investissement scolaire de tous les élèves,
- accompagner les élèves rencontrant des difficultés, en risque de rupture scolaire ou à besoins éducatifs particuliers,
- aider chacun à définir son parcours d'orientation à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle...

Ils peuvent être amenés, en fonction des situations, à faire passer des questionnaires d'intérêts ou d'adaptation scolaire pour aider à la réflexion sur le projet.

Pour répondre à certaines difficultés scolaires, ils peuvent réaliser, s'ils le jugent nécessaire, un bilan psychologique pour évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif d'un enfant, avec l'accord de ses parents, sous réserve d'accès aux outils nécessaires \*\*.

**De par leurs missions\*, les psychologues de l'éducation nationale sont autorisés à recevoir les élèves avec ou sans leur famille, dans le cadre de leurs activités usuelles concernant l'adaptation et la réussite scolaire :**

**Madame GRAPIN, psychologue de l'éducation nationale** du CIO de Béziers, est présente au collège

**Le Mardi après-midi : les rendez-vous se prennent auprès de la vie scolaire, en cas d'impossibilité de la PsyEN à assurer sa permanence sur l'établissement, vous pourrez prendre RV au CIO.**

Vous pouvez également la rencontrer au **CIO de Béziers le JEUDI**, 16 boulevard Maréchal Leclerc.  
Il est préférable de contactez au préalable le CIO au 04.48.18.55.15 (ouvert aussi pendant les vacances scolaires).

\*Décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale.

\*\* En fonction des conditions budgétaires (restriction en cours).